



Déposé le 10 11 09

Soigné le 11 NOV 2009

## INTERPELLATION

### Les énergies renouvelables sont-elles aussi vertes qu'on nous le dit ? 09-INT-297

Quel est le potentiel des énergies renouvelables dans notre canton ? Le risque d'une pénurie d'électricité est aujourd'hui une réalité en Suisse et en Europe. La Suisse devra s'approvisionner en électricité sur les marchés européens et subira l'augmentation des prix liée à la pénurie généralisée et aux congestions à la frontière.

Il est illusoire de penser que les énergies renouvelables pourraient fournir la quasi-totalité de nos besoins énergétiques ! De plus, elles ne sont pas si vertes que ça, derrière leurs vertus elles cachent bien des vices cachés.

L'énergie renouvelable avec la plus grande marge de progression est l'énergie solaire, au vu du climat suisse, elle est malheureusement peu rentable. En effet, le photovoltaïque, sous nos latitudes, reçoit l'équivalent d'environ 180 W par mètre carré au sol au meilleur de son rendement et ceci que quelques heures par jour et par beau temps.

Pour l'alimentation de 400'000 ménages comme le prévoit une installation thermique telle que Chavalon, il serait nécessaire de construire plus de 2'000 stations photovoltaïques soit la surface de 4'000 terrains de football. Toutefois, les rendements des panneaux solaires ne dépassent toujours pas 10% des rendements des énergies fossiles ou nucléaires.

L'énergie photovoltaïque s'avère plus émettrice en CO<sub>2</sub> que toutes les énergies renouvelables ! Pour comparaison, l'émission de CO<sub>2</sub> s'élève à sept grammes pour le nucléaire et à huit grammes pour l'hydraulique.

Je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Quels sont les coûts des énergies grises liées à la fabrication des panneaux photovoltaïques ?
2. Quelles sont les valeurs de CO<sub>2</sub> dégagées pour son transport et sa fabrication ?
3. Quel mode de recyclage est prévu, pour les panneaux après 20 ans de bons et loyaux services ?
4. Quel fond est prévu pour le recyclage des panneaux photovoltaïques ?
5. A partir de quelle puissance le SEVEN juge-t-il les installations solaires rentables ?
6. Les grands distributeurs d'énergie peuvent-ils toucher les subventions fédérales pour la construction de centrales électriques photovoltaïques ?
7. Quelles sont les émissions totales de CO<sub>2</sub>, dans tout son cycle pour les installations de biomasse ?
8. Quel est le bilan en CO<sub>2</sub> de la construction des structures métalliques et du socle en béton des éoliennes, qui sont nécessaire à son utilisation ?
9. Où en sont les études sur le potentiel de la géothermie ?
10. Le canton possède-t-il des sites hydrologiques non exploités à ce jour ?

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Ecublens, le 09 novembre 2009

Michel Miéville

( Ne souhaite pas développer )